



ROUTES DEPARTEMENTALES

Viabilité hivernale : le Conseil général de la Moselle lance la campagne 2011 – 2012

Le Conseil Général de la Moselle gère les 4 300 kilomètres du réseau routier départemental. Chaque hiver, il met en place une organisation lui permettant d'assurer au mieux la circulation des usagers lors des périodes d'intempéries.

Le Département s'efforce de répondre aux différentes conditions de circulation rencontrées en mettant en place des moyens adaptés à l'importance des axes à traiter.

Trois niveaux d'intervention

Le réseau principal ou niveau 1 :

- il draine les trafics nationaux et internationaux sur 402 kilomètres
- Il bénéficie d'un traitement 24 h / 24, avec un objectif de qualité maximum.

Le réseau secondaire ou niveau 2 :

- il totalise 1 865 kilomètres,
- le traitement est principalement assuré entre 3h et 20h, avec un objectif moins élevé.

Le niveau 3 concernant le restant du réseau départemental :

- il totalise 2 176 kilomètres,
- le traitement est réalisé entre 6h du matin et 18h.

Il reste une petite exception pour quelques rares sections parallèles à des itinéraires déjà traités ; elles peuvent rester impraticables temporairement. Ces 57 kilomètres de routes sont alors signalés comme ne faisant pas l'objet d'une intervention au titre de la viabilité hivernale.

Des moyens en alerte 24 h / 24

Pour traiter 4 300 kilomètres de Routes Départementales, le Conseil Général de la Moselle mobilise beaucoup de moyens sur le terrain, non seulement au travers de ses propres équipes, mais aussi en sous-traitance.

Moyens internes :

- la régie départementale comprenant l'ancien Parc de l'Équipement (UTS) :
 - o est composée de 280 agents et 57 Engins de Service Hivernal (ESH – composé d'un camion, d'une saleuse et d'une lame de déneigement)
 - o concerne 105 circuits, pour 2 550 kilomètres.

Les entreprises privées :

- ont en charge en sous-traitance 49 circuits soit 1 708 kilomètres,
- fonctionnent avec 33 ESH.

Grâce à une rationalisation de l'organisation, la part relative à la régie a augmenté, celle des entreprises diminuant (de 43 ESH en 2009 / 2010 à 33 ESH en 2011 / 2012).

La surveillance du réseau est réalisée dans chacune des 8 Unités Territoriales Routières (UTR) par des Responsables de la Viabilité Hivernale (RVH) qui se relaient 24h sur 24. Ils sont 40 sur l'ensemble du territoire.

Au siège, la surveillance et la coordination des interventions se fait par l'intermédiaire du Centre Opérationnel des Routes Départementales (CORD 57). Il est composé de cinq opérateurs en travail posté et d'un Chef de Salle. Un contrat avec Météo France permet de bénéficier des prévisions actualisées toutes les quatre heures en journée. Les stations météorologiques (7) donnent en temps réel les paramètres de température et d'hygrométrie facilitant les décisions des RVH.

Lors de situations particulièrement difficiles, un cadre assure la direction des opérations et participe aux éventuelles cellules de crises de la Préfecture.

Cette année verra la mise en service de la radio numérique en lieu et place de la radio analogique qui équipera tous les engins de service hivernal et les véhicules de patrouillage. Outre l'amélioration de la phonie, la radio numérique permettra le repérage GPS des ESH et des patrouilleurs, gage de sécurité et d'efficacité.



Coût de la viabilité hivernale

Le coût de la viabilité hivernale est évidemment fonction de la rigueur de l'hiver.

L'hiver 2010 / 2011, qui a été très rigoureux dans la période de novembre décembre, s'est brusquement adouci à partir de janvier (temps sec). Il s'est cependant avéré coûteux pour les gestionnaires routiers en raison des nombreuses intempéries neigeuses, de fin novembre à fin décembre.

Le Conseil général de la Moselle y a consacré une enveloppe de 10 M€ incluant les prestations des entreprises et du Parc de l'Équipement, les moyens de la régie (y compris salaires et primes des agents) et le coût des matériaux utilisés pour le salage. Ce budget est moins élevé que celui de l'hiver précédent (11,5 M€).

Les fondants

- **25 000 tonnes de sel ont été répandues l'hiver dernier** sur le réseau routier départemental ce qui est moins que les années antérieures (30 000 et 32 000 T) où la période intensive de l'hiver avait duré 3 mois.

- **coût de fourniture des fondants néanmoins important (1,8 M€).**

L'un des faits marquants l'hiver dernier est la pénurie de sel qui a affecté l'ensemble des Départements du Grand Est dès mi-décembre.

Cette année, les précautions ont été prises et le volume stocké pour le réseau départemental est de 22 000 T, soit la consommation d'un hiver moyen.



L'information sur les conditions de circulation

Nouveauté du prochain hiver : l'information sur les conditions de circulation sur les routes départementales mosellanes sera donnée aux médias et aux professionnels de la route et d'une manière générale par l'intermédiaire du site **Inforoute**. Il sera alimenté par le CORD, au fur et à mesure de l'évolution de la situation sur le réseau principal (niveau 1 et 2) partiellement et sur le réseau secondaire (niveau 2 partiellement et niveau 3) et par secteur géographique.

L'adresse du site est la suivante : <http://inforoute57.fr/>

Responsabilité des usagers

Cette organisation, qui a été conçue pour être optimale, ne dégage pas la responsabilité des usagers de la route : ils doivent adapter leur conduite aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée.

Les consignes de prudence sont plus que jamais d'actualité : équiper son véhicule (pneus neige, chaînes) adapter sa vitesse et limiter ses déplacements au strict nécessaire en cas de météo défavorable.

Les conditions de circulation

Pour les services routiers, les conditions de circulation sont habituellement classées en quatre catégories :

Conditions normales (C1) : absence de phénomène hivernale et météo favorable. L'adhérence est normale.

Conditions délicates (C2) : gelées blanches, plaques de verglas, neige fraîche en faible épaisseur ou fondante. Des pertes d'adhérence sont possibles.

Conditions difficiles (C3) : brouillard givrant généralisé, pluie sur sol gelé, congère en formation, neige en épaisseur moyenne tassée et gelée. Les risques de blocage de la circulation sont importants.

Conditions impraticables (C4) : pluie en "surfusion" généralisée, neige fraîche en forte épaisseur ou congères formées. La circulation est bloquée.

Contact Presse :

Laurence Molé-Terver

Attachée de Presse du Conseil Général de la Moselle

Tél : 03 87 37 59 09

E-mail : laurence.mole-terver@cg57.fr

<http://routescg57.over-blog.com>